

# Référent handicap en centre de formation

## MISSION :

Animer et mettre en œuvre la politique d'accueil et d'intégration des personnes en situation de handicap en formation, définie par la direction.



## → RÔLE :

Le référent handicap constitue une personne ressource sur le handicap pour la direction, l'équipe pédagogique, l'ensemble des personnels et les publics accueillis.

## Activités du référent handicap :

- » Accompagner le pilotage et la mise en œuvre de l'engagement du centre de formation dans la démarche de progrès pour développer l'accessibilité des formations.
- » Soutenir et développer la mobilisation de l'équipe sur l'accessibilité du centre de formation.
- » Développer des ressources et des savoir-faire pour favoriser la formation des personnes handicapées.
- » Favoriser la communication sur l'accessibilité du centre de formation auprès des publics et des partenaires.
- » Favoriser le repérage des personnes en situation de handicap dès la phase d'accueil et s'assurer d'une communication sur des possibilités d'aménagement des modalités de la formation.
- » Veiller à une égalité de traitement lors de toutes les phases de formation (recrutement, sélection, positionnement, période en centre/en entreprise, épreuves de validation).
- » Soutenir l'accessibilité des formations et être force de proposition pour l'améliorer, par : l'identification d'équipements de base, des modalités pédagogiques plus accessibles, ...
- » Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques au sein de sa structure
- » Savoir mobiliser les dispositifs et prestations d'appui à la compensation du handicap en formation et en garantir la mise en œuvre jusqu'au terme de la formation.
- » Créer, développer, et s'appuyer sur un réseau de partenaires externes (référent de parcours, partenaires spécialisés handicap, CRFH, etc.) pour pouvoir aménager les formations autant que nécessaire.
- » Anticiper la fin de formation en garantissant la transmission aux partenaires des données favorisant l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.
- » Repérer les problématiques et les axes de progrès pour en informer sa direction et le CRFH.

Pour conduire sa mission et développer les activités confiées, le référent handicap s'appuie sur un dialogue permanent avec les chargé.e.s d'appui et de développement du Centre Ressource Formation Handicap (CRFH).

Programme Régional d'Accès à la Formation et à la Qualification des Personnes Handicapées